

Projet Educatif des Accueils Collectifs de Mineurs  
de l'association :



Timothée Accueil et Jeunesse, association 1901

1654, Chemin de Recoulin

F-30140 Anduze

Tél. : 04 66 61 73 61

Mail : colosorganisateurs@googlegroups.com

## SOMMAIRE

1-	Le statut et la vocation de l'organisateur avec ses objectifs.....	2
2-	Diagnostic initial : Identités des séjours, lieux, public accueilli, environnement.....	2
3-	Les objectifs éducatifs de l'organisateur .....	3
4-	Les moyens mis en œuvre pour permettre le fonctionnement de l'accueil, les locaux et espaces utilisés 3	
	• <i>La constitution des équipes de chaque séjour et les modalités de recrutement des équipes .....</i>	3
	• <i>Les modalités tarifaires.....</i>	3
	• <i>Les outils d'information et de relations avec les familles .....</i>	4
	• <i>Le règlement intérieur .....</i>	4
	• <i>Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap .....</i>	4
	• <i>Conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives .....</i>	4
	• <i>Les modalités d'évaluation et de suivi du projet.....</i>	5
5-	Les mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions du séjour.....	5
6-	Signature de l'organisateur validant le projet éducatif : .....	6
	M. Jérémie Loiret, président de l'association Timothée Accueil jeunesse .....	6

## 1- Le statut et la vocation de l'organisateur avec ses objectifs

L'association Timothée Accueil et Jeunesse a pour but d'apporter, selon le principe de charité chrétienne, une aide morale ou matérielle à ceux qui en ont besoin. Depuis 1972, elle assure principalement la gestion de maisons d'accueil en France et à l'étranger, pour recevoir et prendre soin de ces personnes en situation de détresse (morale, matérielle et dépendances diverses). Cette aide peut être ponctuelle, pour un court séjour de repos, ou alors s'étendre à un suivi personnalisé dans le temps et un accompagnement à la réinsertion.

L'association Timothée Accueil & Jeunesse est reconnue d'intérêt général depuis 2007 et membre de la Fédération d'Entraide Protestante de France.

L'association organise également des séjours pour les familles ainsi que des activités de jeunesse : sorties, camps et colonies de vacances.

Sa vocation dans ce domaine, est de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse et à son développement vers la maturité à travers une vie en collectivité de qualité, dans des centres de vacances situé en pleine nature, et selon une orientation de mise en pratique des valeurs chrétiennes que sont le respect de l'autre et de l'environnement, l'amitié, l'entraide, la générosité, la tolérance, et particulièrement la notion d'espérance.

## 2- Diagnostic initial : Identités des séjours, lieux, public accueilli, environnement...

L'association Timothée Accueil Jeunesse, organise des camps et colonies en Auvergne et en Cévennes (et occasionnellement en Lozère) tout au long de l'été, destinés aux jeunes de 9 à 16 ans sans distinction d'origine, de classe sociale ou de religion.

L'inscription et le planning des séjours sont publiés chaque année sur notre site internet:  
<https://www.timothéeaccueiljeunesse.fr>

Les séjours se déroulent dans trois lieux principaux:

- Dans le Puy-de-Dôme :
  - Say – Gelles : dans les locaux de l'association.
- Dans le Gard :
  - St Sauveur-Camprieu : au centre de vacances « Les Martinets » loué pour l'été.
  - St André de Valborgne : au centre de vacances « la Source » loué périodiquement.
- Dans la Lozère :
  - Grizac : au centre de vacances « le Gai soleil » loué périodiquement.

Nous avons également la possibilité d'organiser des séjours itinérants.

Nos structures sont agréées par le ministère Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

### 3- Les objectifs éducatifs de l'organisateur

- **Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la sensibilisation à l'environnement :** Encourager les jeunes à développer leur capacité à prendre des décisions et à adopter un comportement responsable, aussi bien dans leurs relations avec les autres que vis-à-vis de la nature. Cela passe par une participation, occasionnelle et adaptée, aux tâches de la vie quotidienne du séjour (aide au service, rangement des espaces communs, etc.), afin de renforcer leur autonomie, leur sens des responsabilités, et leur conscience de l'impact de leurs actions sur leur environnement.
- **Stimuler la créativité et l'innovation :** Proposer des ateliers, des jeux, des travaux manuels, des activités artistiques et musicales, notamment la pratique du chant (chorales), comme un moyen d'expression, d'expérimentation mais aussi de cohésion sociale.
- **Renforcer les compétences sociales et transmettre des valeurs d'ouverture et de partage :** Aider chacun à s'ouvrir aux autres et ainsi développer des compétences telles que la communication, la coopération et le respect mutuel. À travers la vie en communauté et des moments de partage autour de textes bibliques, promouvoir des valeurs morales et chrétiennes telles que le respect d'autrui, l'amitié, le partage, la générosité et l'entraide. Encourager particulièrement l'attention et le soutien envers les plus vulnérables, conformément à l'enseignement biblique qui nous invite à prendre soin des plus faibles et à valoriser chaque personne au sein de la communauté, afin que personne ne soit oublié ou marginalisé, même si nous faut pour cela sortir de notre zone de confort. Cela concerne tout autant l'équipe que les jeunes participant aux séjours.

### 4- Les moyens mis en œuvre pour permettre le fonctionnement de l'accueil, les locaux et espaces utilisés

- La constitution des équipes de chaque séjour et les modalités de recrutement des équipes

Les équipes sont constituées principalement de personnes bénévoles. Elles candidatent sur une plateforme d'inscription en saisissant leurs disponibilités et leurs coordonnées. Les équipes sont ensuite constituées par le directeur de chaque séjour en fonction du nombre d'enfants du séjour et des besoins (personnel de cuisine, d'hygiène des locaux ainsi que les animateurs).

- Les modalités tarifaires

Dans un souci d'accessibilité, un tarif réglementaire n'est pas imposé. Chaque famille peut contribuer financièrement selon ses possibilités, et selon le principe biblique « le surplus des uns pourvoira aux besoins des autres » (2 Corinthiens 8 : 13-14). Nous fournissons un prix indicatif pour donner une idée du coût du séjour et permettre aux familles en difficulté d'inscrire leurs enfants.

- Les outils d'information et de relations avec les familles

Les informations essentielles de nos séjours, sont consultables sur l'espace personnel du site de préinscription de Timothée Accueil Jeunesse à l'adresse:

<https://www.timotheeaccueiljeunesse.fr/inscription-camps-ados-colos>

Plusieurs semaines avant le séjour, les responsables légaux des enfants inscrits à un séjour reçoivent un courrier d'accueil, le projet éducatif de l'organisateur, le projet pédagogique de la direction du séjour ainsi que le règlement intérieur.

Pendant le séjour, les parents et les enfants sont libres de s'appeler via la ligne fixe du centre et la direction reste à disposition des parents pour tout échange téléphonique ou mail.

- Le règlement intérieur

Un règlement intérieur détaillé est transmis à chaque participant avant le séjour. Le participant ainsi que ses responsables légaux doivent le signer et le renvoyer. Ce règlement est commun à tous les séjours et garantit que chaque famille et participant soit informé des règles applicables.

- Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap

Nous accueillons des enfants en situation handicap, sous réserve de la disponibilité de personnel qualifié. Cet accueil doit être discuté avec le directeur du séjour avant l'inscription afin de mettre en place des moyens pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions. Cela permet également de soulager les familles qui peuvent ainsi bénéficier d'un temps de repos. Lorsque cela est possible, nous mettons en œuvre plusieurs modalités :

- Accessibilité des locaux (rampe d'accès, toilettes adaptées, espaces sécurisés).
- Mise en place d'un PAI en concertation avec la famille, l'équipe pédagogique et les professionnels de santé si nécessaire.
- Prise en compte des besoins spécifiques (alimentation, soins, rythme de vie).
- Sensibilisation de l'équipe aux différents types de handicap et à l'attitude bienveillante à adopter.
- Proposer des activités inclusives accessibles à tous.
- Adapter les jeux et les supports pédagogiques en fonction des besoins.
- Possibilité de bénéficier d'un animateur référent ou d'un accompagnement individualisé si nous pouvons le prévoir.
- Echanges réguliers pour ajuster les modalités d'accueil et répondre aux besoins de l'enfant.

- Conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives

Les activités, de façon générale, sont organisées dans le cadre suivant :

- ✓ Cadre réglementaire et sécurisé : Activités organisées conformément aux textes en vigueur et à la réglementation applicable en ACM et en adéquation avec la qualification et le besoin en nombre d'encadrants. Une identification des dangers potentiels est faite avant l'activité avec la mise en place de mesures préventives (trousse de secours, consignes de sécurité, choix du lieu...).
- ✓ Accessibilité et adaptation : Adaptation des activités selon l'âge, les compétences et éventuelles situations de handicap, pour prendre en compte les besoins physiologiques et psychologiques des enfants. Autant que possible, les petits groupes sont privilégiés pour un meilleur suivi et la sécurité. L'environnement et le matériel sont adaptés aux besoins des enfants.
- ✓ Déroulement des activités : Une préparation physique et des explications sont dispensées pour commencer l'activité et éviter les blessures. Le temps de repos est prévu en alternance entre activités dynamiques et plus calmes. D'une manière plus générale, le rythme de vie lors du séjour est adapté à l'âge (horaires, activités plus ou moins physiques, temps de repos...).
- ✓ Activités spécifiques nécessitant une réglementation particulière : Les sorties en extérieur, que ce soit du sport encadré par un professionnel ou des visites, sont soumises à l'autorisation parentale. Des moyens de communication sont mis en place lors de ces sorties(téléphone, trousse de secours..). Les activités aquatiques sont soumises à la présence de personnel qualifié (BNSSA ou SB par exemple). Les sports à risque (escalade, VTT, canoé...) sont encadrés par des professionnels diplômés.

- Les modalités d'évaluation et de suivi du projet

Pour assurer un bon suivi des conditions de séjour, l'organisateur met en place plusieurs mesures :

- Feedback des participants : Evaluations recueillies en fin de séjour pour améliorer les futures éditions.
- Echanges avec les familles pour discuter des expériences et attentes.
- Suivi des indicateurs de qualité : Evaluation des activités et de la satisfaction des jeunes et des familles.

#### **5- Les mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions du séjour**

Nous mettons en place plusieurs mesures pour contribuer à garantir un séjour sécurisé et adapté aux besoins des participants.

- Veille météorologique : Suivre les prévisions météorologiques pour anticiper les conditions climatiques durant le séjour.
- Visites préalables : Les lieux d'accueil sont visités avant le séjour pour préparer l'ensemble des infrastructures et terrain (fauchage, désherbage, nettoyage, contrôle de l'eau si le centre a été fermé pendant l'année, etc...).

- Communication avec les autorités locales : Un contact avec les services locaux (mairie, pompiers, gendarmerie...) est pris pour informer de notre présence et être informé des éventuelles alertes ou situations particulières.
- Recueil des besoins des participants : Collecter des informations sur les besoins médicaux ou spécifiques des participants pour adapter le séjour en conséquence.
- Mise en place d'un réseau de communication : Un système de communication existe entre les directeurs des séjours et l'organisateur, au travers d'un groupe WhatsApp notamment. Des échanges réguliers ont lieu avant, pendant et après les séjours. Occasionnellement, des membres du comité d'organisation effectuent des visites sur place, afin d'échanger directement avec le directeur, l'équipe encadrante et les enfants, et d'apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires.
- Formation du personnel : Avant chaque séjour, les équipes (encadrants, animateurs et personnel d'hygiène et de cuisine) sont formées aux procédures de sécurité en cas d'incendie et à la gestion des situations d'urgence. Le personnel de cuisine manipulant les aliments sont formés à l'hygiène en cuisine et à la manipulation des aliments.

**6- Signature de l'organisateur validant le projet éducatif :**

M. Jérémie Loiret, président de l'association Timothée Accueil jeunesse



**Timothée Accueil & Jeunesse**  
1654 Chemin de Recoulin  
30140 ANDUZE  
Siret : 311 087 803 00012